

---

REGLEMENT  
TRAIL DECATHLON DE PAÏTA  
2016

---



ATHLETIC CLUB **PAÏTA**  
Nouvelle-Calédonie

**TRAIL**  
**DECATHLON**  
DUMBEA

ATHLETIC CLUB PAÏTA



NOUVELLE - CALEDONIE

## **TABLE des MATIERES**

<b>ARTICLE 1. L'EVENEMENT</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 2. DETAILS DES DIFFERENTS PARCOURS</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 3. PROCEDURES D'INSCRIPTION</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 4. CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS</b>	<b>5</b>
<b>ARTICLE 5. DROITS D'INSCRIPTION</b>	<b>6</b>
<b>ARTICLE 6. DOSSARDS</b>	<b>6</b>
NUMEROTATION DES DOSSARDS :	6
LE RETRAIT DES DOSSARDS :	6
<b>ARTICLE 7. DEPART - ARRIVEE</b>	<b>7</b>
<b>ARTICLE 8. RAVITAILLEMENTS</b>	<b>7</b>
<b>ARTICLE 9. BALISAGE</b>	<b>7</b>
<b>ARTICLE 10. BARRIERES HORAIRES</b>	<b>7</b>
<b>ARTICLE 11. SANITAIRES ET PARKING</b>	<b>7</b>
<b>ARTICLE 12. CONDITIONS GÉNÉRALES</b>	<b>7</b>
<b>ARTICLE 13. ENVIRONNEMENT</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 14. POSTES DE CONTROLE, RAVITAILLEMENT, SECOURS</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 15. SECURITE</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 16. EQUIPEMENT NECESSAIRE</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 17. ABANDON</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 18. ASSURANCE</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 19. ANNULATION D'UNE INSCRIPTION</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 20. CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 21. RESULTATS ET PHOTOS</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 22. JURY D'EPREUVE</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 23. ANIMATIONS</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 24. CONTROLE ANTI-DOPAGE</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 25. RECLAMATIONS</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 26. DROIT A L'IMAGE, CONFIDENTIALITE</b>	<b>12</b>
<b>ARTICLE 27. ACCORD DU REGLEMENT</b>	<b>12</b>

## ARTICLE 1. L'ÉVÉNEMENT

L'Athlétic Club de Paita, club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme et à la Ligue de Nouvelle-Calédonie d'Athlétisme, organise la seconde édition du :

### Trail DECATHLON de PAÏTA.

Le samedi 28 Mai 2016

Cette manifestation hors stade située sur PAÏTA, proposera plusieurs parcours pour tous les niveaux. Ainsi les différents départs seront lancés consécutivement à 8h00 puis à 10h00 sur le parking du RIVLAND à PAÏTA.

Ayant obtenu le LABEL FFA régional, pour la première fois, l'épreuve du 21km servira également de support du : **Championnat de Nouvelle-Calédonie de Trail Court.**

## ARTICLE 2. DETAILS DES DIFFERENTS PARCOURS

L'évènement comporte 4 parcours au choix :

### 1. LE TRAIL DECATHLON de PAÏTA

#### Course

- **Distance** : 21 km
- **Heure de départ** : 8h00
- **Classement** : oui
- **Dénivelé** : entre 800 et 900 mètres de dénivelé cumulé positif
- **Nombre de dossard maximum** : non
- **Age requis** : ouverte aux personnes nées en 1998 et avant
- **Justificatif d'aptitude** : **oui (CF article 4)**

### 2. LE MINI-TRAIL KALENJI

#### Course ou Randonnée et Marche Nordique

- **Distance** : 12 km
- **Heure de départ** : 8h00 - le départ des Randonneurs ou Marcheurs se fera derrière les coureurs et derrière l'ouvreur de la randonnée.
- **Classement** : oui
- **Dénivelé** : entre 400 et 450 mètres de dénivelé cumulé positif
- **Nombre de dossard maximum** : non
- **Version Course** :
  - **Justificatif d'aptitude pour la course** : **oui (CF article 4)**
  - **Age requis course** : ouverte aux personnes nées en 2000 et avant pour les coureurs
- **Version Randonnée ou Marche Nordique** :
  - **Justificatif d'aptitude** : **questionnaire médical** (recommandations du G<sup>v</sup>) ou CF article 4
  - **Age requis** : ouverte à tous  
(Les enfants nés de 2001 à 2004 doivent être accompagnés d'un adulte. Enfants nés après 2004, non autorisés sur le circuit, pour raison de sécurité et de conformité). Le circuit ouvre la possibilité aux parents désirant faire la randonnée avec leur enfant en bas âge dans les sacs de portage dédiés à la randonnée. L'inscription de ces enfants, uniquement, sera gratuite.
  - **Règle d'or** : Les participants sont tenus de rester derrière l' (les) ouvreur(s) chargé(s) de réguler l'allure de marche. Tout marcheur ne respectant pas l'allure de l'ouvreur se verra arrêté par les signaleurs.

### 3. **LA RANDO/Course QUECHUA** (Course et/ou Randonnée et Marche Nordique):

- **Distance** : 5 km
- **Heure de départ** : 8h00 - le départ des Randonneurs ou Marcheurs se fera derrière les coureurs et derrière l'ouvreur de la randonnée.
- **Classement** : non
- **Dénivelé** : 120 mètres de dénivelé positif cumulé
- **Nombre de dossard maximum**: non
- **Age requis**: ouverte aux personnes nées en 2002 et avant
- **Version course**: **oui (CF article 4)**
  
- **Version Randonnée/Marche Nordique**:
  - **Justificatif d'aptitude** : **questionnaire médical** (recommandations du G<sup>v</sup>) ou CF article 4
  - **Age requis**: ouverte à tous  
(Les enfants nés en 2003 et après doivent être accompagnés d'un adulte). Le circuit ouvre la possibilité aux parents désirant faire la randonnée avec leur enfant en bas âge dans les sacs de portage dédiés à la randonnée. L'inscription de ces enfants, uniquement, sera gratuite.
  - **Règle d'or** : Les participants sont tenus de rester derrière l' (les) ouvreur(s) chargé(s) de réguler l'allure de marche. Tout marcheur ne respectant pas l'allure de l'ouvreur se verra arrêté par les signaleurs.

### 4. **LE KID'S TRAIL DOMYOS** :

- **Distance** : 1,5 km
- **Heure de départ** : 10h00 (plusieurs départs en fonction de l'âge)
- **Classement** : non
- **Dénivelé** : environ 50 mètres de dénivelé positif cumulé
- **Nombre de dossard maximum**: non
- **Age requis** : ouverte aux jeunes nés de 2008 à 2003
- **Justificatif d'aptitude** : **questionnaire médical** (recommandations du G<sup>v</sup>) ou CF article 4

Les jeunes seront accompagnés par un ouvreur sur 500m avant de commencer la course.

## ARTICLE 3. PROCEDURES D'INSCRIPTIONS

La date limite des inscriptions et pré-inscriptions est **le samedi 21 mai 2016 18h**  
**Aucune inscription sur place le jour de l'épreuve.**

Il sera possible de s'inscrire selon deux modalités :

#### ➤ **L'Inscription (direct):**

Pour s'inscrire, le futur participant devra se connecter sur la plateforme [inlive.nc](http://www.inlive.nc) (<http://www.inlive.nc>), remplir le formulaire d'inscription en ligne, téléverser obligatoirement une copie de son certificat médical (ou licence) et procéder au règlement par carte bancaire. Dès la fin de la transaction, le participant recevra un email de confirmation d'inscription par lequel son numéro de dossard lui sera communiqué.

#### ➤ **La Pré-inscription (ou inscription en deux temps) :**

La préinscription consiste à laisser un délai de décision supplémentaire ou bien le choix mode de paiement alternatif au paiement en ligne.  
Comme pour l'inscription, le futur participant devra dûment renseigner le formulaire d'inscription en ligne et éventuellement télé verser une copie de son certificat médical (ou licence).

Dès cet instant, le futur inscrit disposera de **48H** pour :

- Procéder au paiement **en ligne** ou **par chèque uniquement au magasin DECATHLON Dumbéa ou My SHOES à Koné**  
et y joindre son certificat ou copie de la licence en même temps.

Une fois le paiement et les documents vérifiés et déposés en magasin, un justificatif de paiement ainsi que le numéro de dossard du participant **lui sera transmis en main propre ou bien envoyé par email.**

*Dans les deux cas d'inscription, l'organisation aura accès aux informations soumises sur la plateforme [inlive.nc](http://inlive.nc), et pourra contrôler la conformité de l'inscription compte tenu des règles de l'article 4 et 5 de ce règlement, et se donne le droit d'annuler l'inscription lorsque ces règles ne sont pas respectées.*

#### **ARTICLE 4. CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS**

L'événement Trail DECATHLON de PAÏTA 2016 est ouvert à tous, hommes ou femmes, licenciés ou non. En revanche, l'âge minimum de participation varie suivant l'épreuve (cf article 2)

Les femmes enceintes ne sont pas autorisées à prendre le départ des différentes courses.

Il est interdit de participer avec un animal, ou de faire l'épreuve sans dossard (exceptés les enfants en bas âge dans les sacs de portage).

Nous rappelons que les mineurs restent sous l'entière responsabilité des parents ou de leurs représentants et doivent remplir la case autorisation parentale lors des inscriptions en ligne et papier.

*Toute participation à une compétition est soumise à la **présentation obligatoire** par les participants à l'organisateur d'un des justificatifs énumérés dans le tableau ci-dessous :*

***N'oubliez pas que le certificat médical fourni lors de cette épreuve sera valable 1 an et pourra ainsi être valable et être utilisé pour l'inscription aux courses auxquelles vous pourriez participer sur le territoire ou à l'étranger.***

***Si vous avez un certificat médical (conforme à celui demandé avec les mentions nécessaires) datant de moins d'un an au jour de l'épreuve, il est valable.***

**Cette présentation du **certificat médical\*** vous permettra :**

- ***De savoir si vous êtes en bonne santé pour participer à cette épreuve***
- ***De permettre à notre association de pouvoir être en règle avec nos assurances Fédérales et Privées***
- ***De pouvoir rentrer dans le classement de l'épreuve à laquelle vous concourez.***
- ***De vous permettre de prendre une licence sportive athlétisme dans le club de votre choix***  
***!!! Ne tardez pas à prendre rendez-vous avec votre médecin !!!***

<b>Justificatif accepté</b>	<b>Le document est acceptable si</b>
<i>Licence Athlé Compétition délivrée par la FFA</i>	<i>en cours de validité à la date de la compétition</i>
<i>Licence Athlé Entreprise délivrée par la FFA</i>	
<i>Licence Athlé Running ou Pass' Running délivrée par la FFA</i>	
<i>Licence sportive</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <i>en cours de validité à la date de la compétition, délivrée par une fédération uniquement agréée,</i></li><li>- <i>doit y apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la</i></li></ul>

	course à pied en compétition ;
Licence délivrée par la <b>FFCO, la FFPM ou la FF Tri</b>	en cours de validité à la date de la compétition
Licence délivrée par <b>l'UNSS ou l'UGSEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en cours de validité à la date de la compétition,</li> <li>- l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire</li> </ul>
<b>Certificat médical* ou copie (non licencié)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- datant de moins de un an à la date de la compétition</li> <li>- doit y apparaître non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition,</li> </ul>
<b>Certificat médical* (participant étranger)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- datant de moins de un an à la date de la compétition</li> <li>- doit y apparaître non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition,</li> <li>- rédigé en langue française ou traduit</li> <li>- identification claire du médecin (établi ou non sur le territoire national)</li> </ul>

\*Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat, pour la durée du délai de prescription (10 ans).

## ARTICLE 5. DROITS D'INSCRIPTION

Les montants des différentes inscriptions sont :

- Trail DECATHLON de PAÏTA de 21 km: **3800F (tee-shirt Kalenji offert)**
- Mini-Trail KALENJI de 12km : **2500F (gratuit pour les enfants en bas âge en sac de portage)**
- Rando/Course QUECHUA de 5 km: **1500F (gratuit pour les enfants en bas âge en sac de portage)**
- Kid's Trail DOMYOS de 1,5km : **GRATUIT**

Ravitaillement d'après course offert avec fruits, eau, produits laitiers SOCALAIT, POWERADE

Il est possible de réserver des repas **d'après course** directement au : RIVLAND de PAÏTA  
Par téléphone : 44 74 74 ou bien sur le site : [www.rivland.nc](http://www.rivland.nc)

## ARTICLE 6. DOSSARDS

### Numérotation des dossards :

Afin de faciliter à l'organisateur le contrôle, l'identification ou bien l'orientation des participants; la numérotation des dossards dissociera les coureurs des marcheurs.

### Le retrait des dossards :

Le retrait des dossards aura lieu principalement chez DECATHLON le jeudi 26/05 et le vendredi 27/05 de 10h à 14h.

Pour ceux ne pouvant pas retirer leur dossard à ces dates, le retrait des dossards peut s'effectuer au RIVLAND de PAÏTA le samedi 28/05 de 6h à 7h

Le retrait du dossard ne sera possible qu'à :

- La présentation du document fourni à l'inscription en ligne.
  - Soit la présentation du document sur écran smartphone, tablette ou le reçu imprimé envoyé sur votre boîte mail.
- Ou bien la présentation d'une pièce d'identité

## **ARTICLE 7. DEPART - ARRIVEE**

- A 8h00 : Trail DECATHLON de PAÏTA de 21km et Mini-Trail KALENJI 12 KM (Coureurs) et Rando/Course QUECHUA (Coureurs). Un sas prioritaire pour le 21 km sera mis en place
- A l'issue du départ des coureurs des différents circuits, le départ des Marcheurs des différentes courses sera donné (le groupe des coureurs et celui des marcheurs seront séparés sur la ligne de départ.
- A 10h00 : Kid's Trail DOMYOS de 1,5km (500m en marchant avec un ouvreure et 1km de course)

Tous les départs et arrivées se feront sur le Parking du RIVLAND de PAÏTA.

## **ARTICLE 8. RAVITAILLEMENTS**

Plusieurs ravitaillements seront proposés (eau, boisson POWERADE et fruits. Il appartiendra cependant à chaque concurrent d'avoir sa propre réserve en barres ou poudres énergétiques, lesquelles ne sont pas fournies par l'organisation.

Les postes de ravitaillement présents aux environs du 5<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> Km et à l'arrivée des parcours.

## **ARTICLE 9. BALISAGE**

Le balisage sera assuré par des panneaux, de la rubalise DECATHLON ou KALENJI ou des bombes de marquage biodégradable, qui seront retirés dès la fin des épreuves.

Sur les rares portions ouvertes à la circulation, le concurrent devra se conformer au code de la route. Les coureurs n'ont pas priorité sur les voitures sur les voies publiques. Des signaleurs seront aux points jugés les plus problématiques.

Des serres files seront présents pour sécuriser la course et assureront également le débalisage.

## **ARTICLE 10. BARRIERES HORAIRES**

Si le concurrent du 21km ne passe pas le PC 3 à 12h (midi), il sera arrêté et ramené au départ. Si le serre-file juge que le concurrent n'est plus apte à terminer, il invitera ce dernier à être pris en charge à un poste de ravitaillement ou de secours pour être ramené vers le départ.

## **ARTICLE 11. SANITAIRES ET PARKING**

Des sanitaires seront mis à disposition des concurrents sur le site Départ/Arrivée. (Voir affichage sur site)

Des douches seront également disponibles à la piscine du « RIVLAND »

Un parking sera matérialisé à proximité du site.

## **ARTICLE 12. CONDITIONS GÉNÉRALES**

Le Trail DECATHLON de PAÏTA, le Mini-Trail KALENJI et la Rando/Course QUECHUA pour les coureurs se dérouleront en conformité avec le présent règlement, celui de la FFA et des courses hors stade. Tous les concurrents s'engagent à se soumettre à ces règlements par le seul fait de leur inscription et par la signature du bulletin d'inscription, et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non-respect de ces règlements.

Pour information :

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1976 et avant
Seniors	SE	1977 à 1993
Espoirs	ES	1994 à 1996
Juniors	JU	1997 et 1998
Cadets	CA	1999 et 2000
Minimes	MI	2001 et 2002
Benjamins	BE	2003 et 2004
Poussins	PO	2005 et 2006
École d'Athlétisme	EA	2007 à 2009
Baby Athlé	BB	2010 et après

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	V1	1976 - 1967
	V2	1966 - 1957
	V3	1956 - 1947
	V4	1946 - 1937
	V5	1936 et avant

**DISTANCES MAXIMALES FIXEES PAR LA FFA**

CATEGORIES	DISTANCES
Masters, Séniors, Espoirs	illimité
Juniors	25 km
Cadets	15 km
Minimes	5 km
Benjamins	3 km
Poussins	1,5 km

Des animations (sans chronométrage, ni classement établi sur la vitesse réalisée) peuvent être organisées pour la catégorie éveil athlétique (9 ans ou moins) : endurance 8 mn ou biathlon vortex précision.

Pour les **courses en nature**, l'organisateur devra **préciser quelles sont les catégories admises** à participer compte-tenu de la typologie du parcours (technicité, dénivelé), dans le respect des distances maximales. Si le **dénivelé positif cumulé est supérieur à 500m**, tous les participants seront **au moins de la catégorie cadet** (16 ans et plus). Nota bene: il est généralement considéré que 100m de montée correspondent à 1 km de course en plus.

Sources : réglementation FFA des manifestations hors stade (modifiée par le Comité Directeur du 27 juin 2015)

**L'acceptation de ce règlement est un préalable incontournable à la participation à l'événement Trail DECATHLON de PAÏTA. Il sera demandé à chaque participant de cocher la case prévue à cet effet lors de l'inscription.**

## **ARTICLE 13. ENVIRONNEMENT**

Par ailleurs, chaque concurrent doit formellement être très respectueux de l'environnement. **Ne rien jeter sur les chemins en dehors des zones de ravitaillement.**

**Afin de respecter la flore, il est interdit d'emprunter le parcours en dehors du balisage.**

Il est interdit de suivre les coureurs à moto, vélo ou autre moyen. Ravitaillement hors zone non autorisé sous peine de disqualification pour le championnat.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires de départ suivant les conditions climatiques, voire d'annuler et reporter les épreuves prévues, avec remboursement possible.

## **ARTICLE 14. POSTES DE CONTROLE, RAVITAILLEMENT, SECOURS**

Des Postes de Contrôle jumelés au Poste de Ravitaillement situés au Kilomètre 5, 10 et 15 ; permettront de guider et de vérifier que les coureurs évoluent sur leurs parcours respectifs. Il ne sera pas possible d'être classé en cas de changement de parcours.

Le site sera doté au total de deux Postes de Secours en parcours et un Poste de Secours à l'arrivée.

## **ARTICLE 15. SECURITE**

Le dispositif de sécurité sera composé de :

- Une équipe de secouristes de la Protection Civile. Les secouristes peuvent arrêter un concurrent dans le cas où ils jugent que celui-ci n'est pas en mesure de poursuivre sans risque pour sa santé ou sa vie, en lui enlevant son dossard. Réseau radio interne et avec l'organisation.
- Deux ambulances (une à l'arrivée et une sur le parcours)
- Radios et téléphones portables pour les personnels de l'organisation (couverture téléphonique testée sur tout le parcours)
- Des véhicules de l'organisation seront sur les pistes annexes aux parcours de manière à pouvoir ramener les concurrents vers l'arrivée en cas d'abandon.

## **ARTICLE 16. EQUIPEMENT NECESSAIRE**

Pour le 21km et le 12km, chaque concurrent doit être en possession :

- d'une réserve d'eau de 1L minimum **(obligatoire)**
- *d'un téléphone portable* **(conseillé)**
- de chaussures fermées adaptées à l'épreuve **(obligatoire)**
- *Casquette ou autre* **(conseillé)**

Un coureur souhaitant utiliser des bâtons doit les avoir avec lui durant toute la course.

### **Attention :**

Un contrôle peut être effectué au départ de la course. Pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de refuser de faire prendre le départ au participant du 21km et des 12 km, si celui-ci n'est pas en conformité avec ce présent article.

Il appartient à chaque coureur de vérifier le bon fonctionnement de son matériel.

## **ARTICLE 17. ABANDON**

Sauf blessure, un coureur (dans la mesure du possible) ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, et lui remettre son dossard au « PC »

En cas d'accident d'un concurrent, il est obligatoire que les autres concurrents lui portent secours, et préviennent l'organisation. (Le PC le plus proche)

Si les conditions météo, l'état physique ou si le mauvais comportement d'un concurrent l'exige, les serre-files, l'équipe médicale, et la direction de course ont tout pouvoir pour contraindre un concurrent à l'abandon, ou de l'exclure de la course.

Nous rappelons que les serre-files cheminent sur le parcours de sorte qu'ils ne doublent jamais un concurrent. Ils s'assurent que le dernier concurrent soit passé à chaque point de contrôle de manière à prévenir la direction de course et les postes de contrôle.

## **ARTICLE 18. ASSURANCE**

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile FFA en ce qui concerne l'organisation et la couverture des organisateurs et des bénévoles. Cette assurance ne couvre pas les risques pour chaque concurrent.

Les organisateurs rappellent aux concurrents l'intérêt qu'ils ont à souscrire une assurance personnelle, couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L. 321-4 du code du sport).

## **ARTICLE 19. ANNULATION D'UNE INSCRIPTION**

*Les remboursements en ligne seront possibles jusqu'au dimanche 22 mai 2016 midi. (Virement du montant de votre inscription sur votre compte, moins les frais d'inscription 140F environ). Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera possible, sauf sur présentation d'un certificat justifiant la non participation à l'événement.*

L'organisation se réserve le droit de considérer si un certificat est recevable ou non et préviendra l'intéressé.

## **ARTICLE 20. CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES**

### **Prévus à 12h30 sur le parking de RIVLAND**

Le classement des épreuves chronométrées sera effectué à l'aide d'une puce électronique sur le dossard

#### **➤ Sur l'épreuve du Trail DECATHLON de PAÏTA 21km :**

Classement Championnat de NC de Trail Court H et F remis par Ligue de NC d'Athlétisme, 1<sup>er</sup> (ère) espoirs, masters (V1, V2, V3, V4) et équipe mixte composée de 4 athlètes du même club dont au moins un homme et une femme.

*Le classement par équipe est obtenu par l'addition des temps des 4 premiers licenciés d'un même club. Il y aura dans chaque équipe au moins un homme et une femme. Le club vainqueur est celui qui a le temps total le moins élevé. En cas d'ex-aequo, l'équipe gagnante sera celle dont le 4<sup>ème</sup> équipier sera le mieux classé.*

***(Licence FF Athlétisme Compétition exclusivement et maillot club obligatoire pendant la course)***

Classement Scratch H et F, et 3 premiers H et F juniors, espoirs, seniors, masters (V1, V2, V3, V4) (lots non cumulables) et tirage au sort des dossards de l'épreuve.

***Afin de mettre en avant notre discipline et nos coureurs dans le Pacifique, 1 billet d'avion sera offert à la Championne et au Champion de Trail Court 2016 (licenciés FFA compétition, Ligue de NC) pour aller disputer le Championnat de Nouvelle-Zélande de Trail Court le 22 octobre 2016.***

- Sur l'épreuve du **Mini-Trail KALENJI de 12km** :  
*Classement Course 3 premiers H et F Scratch et 3 premiers H et F Cadet (2000 et 1999) (lots non cumulables). Pas de classement pour les Marcheurs. Tirage au sort des dossards de l'épreuve*
- Sur l'épreuve de la **Rando/Course QUECHUA de 5km** :  
*Classement Course 3 premiers H et F Scratch Minimes (2002 et 2001). (lots non cumulables). Pas de classement pour les Marcheurs. Tirage au sort des dossards de l'épreuve*
- Sur l'épreuve du **Kid's Trail DOMYOS de 1,5km** :  
*Sans Classement. Diplôme pour chaque coureur.*

## **ARTICLE 21. RESULTATS et PHOTOS**

**Les résultats** seront affichés au fur et à mesure et dès la fin de l'épreuve sur le site de Départ/Arrivée et seront publiés sur le site du club <http://ac-paita.clubeo.com> et la Page Facebook Trail Décathlon de PAÏTA, de INLIVE.NC et de DECATHLON et seront envoyés directement sur votre boîte mail de votre inscription en ligne.

**Une photo individuelle** prise sur le parcours vous sera offerte par Photo Action sous format JPEG à télécharger directement sur leur site : <http://www.photo-action.nc>

## **ARTICLE 22. JURY D'EPREUVE**

Il se compose :

- du directeur de course
- d'un juge-arbitre Hors Stade
- de trois personnes du bureau du club
- et toute personne choisie pour ses compétences par le directeur de course

Le jury est habilité à prendre toutes décisions pour le bon déroulement de la course, et à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de la course sur toutes les réclamations formulées durant l'épreuve. Les décisions sont sans appel.

## **ARTICLE 23. ANIMATIONS**

De manière à vous faire passer une matinée agréable, seront mis en place :

- Une garde d'enfants (infos et prix donnés ultérieurement)
- Une animation skate électrique (« MAVERICK »)
- Une promenade à poney (500 F/ par personne)
- Un DJ sur place animera l'épreuve
- Un échauffement collectif sera effectué avant le départ et massage possible à l'arrivée.

## **ARTICLE 24. CONTROLE ANTI-DOPAGE**

Tout compétiteur peut être soumis à un contrôle antidopage à l'arrivée de l'épreuve.

Le refus de s'y soumettre entraîne la disqualification immédiate. Tout contrôle positif entraîne l'interdiction de concourir pendant les cinq années suivantes et est signalé à la fédération d'appartenance du coureur.

## **ARTICLE 25. RECLAMATIONS**

Elles sont recevables par écrit dans les 30 minutes après l'affichage des résultats.

## **ARTICLE 26. DROIT A L'IMAGE, CONFIDENTIALITE**

Des photographes ou des vidéastes agréés par l'organisation pourront être présents sur la course pour faire des reportages ou des vidéos. Les images pourront être utilisées sur les réseaux sociaux et la communication de l'événement.

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve.

## **ARTICLE 27. ACCORD DU REGLEMENT**

DU FAIT DE SON ENGAGEMENT, le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepté le présent règlement et donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant. A tout moment, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs qui mettraient la santé du coureur en danger ou en cas de force majeure. L'organisateur se réserve le droit de remboursement total ou partiel aux participants en fonction des frais engagés pour la mise en place de l'événement.

***Vous souhaitant une belle épreuve !  
L'Athlétic Club de PAÏTA***

